

sent appel aux habitants de Tourcoing pour acheter uniquement dans notre ville.

L'Union commerciale vous affirme que tous ses adhérents auront à cœur de donner pleine et entière satisfaction, à toutes les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance.

— Nous ne pouvons que nous associer à cet appel de l'Union commerciale et engager vivement toutes les personnes que vise plus particulièrement cette circulaire à favoriser le commerce local de leurs achats.

D'un autre côté, on ne nous en voudra pas non plus de conseiller à nos amis de ne se fournir que chez les commerçants qui servent leur politique, car il serait vraiment par trop naïf de leur part de confier leurs achats à ceux de leurs concitoyens qui sont notoirement connus pour combattre leurs idées.

Nos adversaires nous donnent d'ailleurs sur ce point, des exemples qu'il serait puéril de notre part de ne pas imiter. Comme ils se gênent pour favoriser en tous points leurs partisans et faire retirer même des mains des fournisseurs de la ville toutes commandes lorsqu'ils savent avoir devant eux un électeur qui ne les sert pas bien, politiquement parlant!

Il est temps de se serrer les coudes; les républicains modérés, les ralliés et autres ne doivent se fournir que chez ceux qui pensent comme eux. C'est là de bonne guerre; donnant, donnant, voilà le mot de la situation.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE INDUSTRIELLE.

— Le banquet annuel des anciens élèves de l'École industrielle de Tourcoing sous le patronage de l'Association, aura lieu dimanche 17 juin à 1 h. 1/2, à l'hôtel du Cygne, salle des Crick-Sicks. Prix de la souscription 3 fr. 50. Tous les anciens élèves, sociétaires ou non, sont invités à y assister. Prière d'envoyer les adhésions avant le 12 juin. Le banquet sera suivi d'un concert et d'une représentation comique. Sujet de la de la pièce: *Un client sérieux*.

GRANDE FÊTE MILITAIRE.

— Le dimanche 10 juin aura lieu la remise du drapeau de la 353^e section de la Société des Vétérans des Armées de terre et de mer. Cette cérémonie se fera à l'Hôtel-de-Ville vers dix heures et demie et sera présidée par M. le lieutenant-colonel Bizard, du 43^e de ligne.

Un cortège auquel prendront part un grand nombre de sociétés patriotiques et militaires de notre ville, de Roubaix, de Béthune et de Lille, partira du local de la société, rue de la Gare, 19, à dix heures, parcourra les principales rues de la ville. Une couronne sera déposée sur la tombe des anciens soldats de Tourcoing, devant laquelle une allocution patriotique sera prononcée.

Au retour du cimetière une conférence publique sera faite, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, sur le but et les avantages de la société.

A deux heures, un banquet suivi d'une fête intime réunira les sociétaires et leurs invités dans la salle de la *Nouvelle Union Tourquennoise*, rue de Tournai.

L'UNIFICATION DE L'HEURE.

— Beaucoup de personnes ont pu constater depuis quelques jours les inconvénients qu'il y a pour les voyageurs prenant les cars électriques, à ce que les villes de Roubaix et de Tourcoing n'adoptent pas la même heure.

Le cadran de l'église Saint-Christophe — quand il marquait — avançait de six à sept minutes sur celui de l'Hôtel-de-Ville de Roubaix; les cars étaient par conséquent obligés d'attendre parfois cinq minutes aux croisements, d'où trajet augmenté considérablement et grande perte de temps.

Autrefois, Roubaix avançait sur Tourcoing; l'inverse se produit maintenant. Ne serait-il pas possible aux deux municipalités de s'entendre à cet effet pour que les horloges — prenons celles des hôtels-de-ville par exemple qui serviraient à assurer les départs de tramways — marquent la même heure? Il y aurait là une innovation dont le public n'aurait qu'à se louer.

Mais il convient de prendre des mesures pour l'unification de l'heure, encore est-il plus urgent de remonter les horloges; jeudi ni le cadran de Saint-Christophe, ni celui de Notre-Dame, n'indiquaient l'heure. Quand à l'horloge de l'Hôtel-de-Ville, elle avançait de huit minutes sur celle de l'église du Sacré-Cœur.

Pour comble de malheur, le cadran de la gare ne fonctionnait pas non plus dans le milieu de la semaine. On avait pensé un moment s'en rapporter aux cadrans solaires, mais le coquin de soleil nous joue des tours pendables et est si honteux du mauvais temps qu'il ne réussit pas à vaincre, qu'il persiste à se cacher derrière les nuages; samedi matin, il paraissait vouloir s'amender.

On dit qu'il n'y a pas d'heure pour les braves; n'empêche que les Tourquennois tiennent à la connaître et ils demandent qu'une entente ait lieu avec Roubaix pour qu'il ne se produise plus de contre-temps semblables à ceux qui ont eu lieu cette semaine.

LES FAITS DE LA SEMAINE. — Un de nos sympathiques concitoyens, M. Louis Lorthiois-Herbaux, vient de recevoir l'exequatur, à titre de vice-consul de l'Uruguay. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

La diplomatie compte donc maintenant quatre représentants dans notre ville: MM. Thaune, consul de Belgique; Segard, consul de la République Argentine; Jules Ritaine, vice-consul du Brésil, et Louis Lorthiois.

— Les membres de la société municipale de gymnastique l'Union Tourquennoise et quelques gymnastes de la Jeunesse du Blanc-Seau, ont quitté notre ville aujourd'hui samedi pour se rendre à Vincennes, où a lieu, les 3 et 4 juin, la XXVI^e fête fédérale de gymnastique.

Plusieurs de nos concitoyens auront l'honneur d'exécuter des exercices devant le chef de l'Etat.

Nous leur souhaitons bonne chance et beaucoup de succès.

— Avec les derniers jours de mai le quartier de la Marlière a vu cesser l'interminable défilé de visiteurs se rendant chaque matin à l'antique sanctuaire.

Les habitants du quartier assurent que l'affluence des étrangers a rarement été aussi grande que cette année.

— Un cabaretier de la rue du Collecteur, M. Honoré Demalander, souffrant depuis longtemps d'une maladie grave a, dans un accès de désespoir, mis fin à ses jours.

— Les facteurs ont délégué à l'Exposition leur camarade Claeys.

LE SPORT

Courses de Chantilly. — La journée du 27 mai a attiré un nombre considérable de personnes sur l'Hippodrome de Chantilly; le temps était superbe et la course promettait d'être des plus intéressantes.

La Compagnie des chemins de fer du Nord avait eu soin de prendre les dispositions nécessaires pour répondre à l'affluence des voyageurs. Si nos renseignements sont exacts, et nous avons lieu de le croire, étant donné la source d'on nous les tenons, 38,000 personnes se sont présentées aux guichets de la Compagnie. Ce nombre considérable de voyageurs a nécessité la mise en marche de 35 trains spéciaux, composés les uns de voitures de 1^{re} et 2^{me} classe, les autres uniquement de voitures de 3^{me}.

L'organisation de la Compagnie des chemins de fer du Nord a été superbe; pas un seul retard, et ce qui est plus appréciable, pas un seul accident.

CORRESPONDANCE du Courrier de Tourcoing

PARIS, le 1^{er} Juin 1900.

Le style moderne du général de Galliffet. — La mission Foureau-Lamy au Tchad. — Une curieuse pendule à l'Exposition. — Transformation complète des communications postales.

Ce que j'aimais dans le style du général de Galliffet, ce n'était pas l'impeccable correction, l'harmonie, la décence et le choix subtil des mots délicats, mais une certaine allure martiale et dégagée, qui, parfois, plaisait par sa piquante inappropriation. Le ministre de la guerre avait à reconnaître, devant le Sénat, une petite erreur fâcheuse, qui le mettait dans l'obligation de se contredire lui-même, de faire amende honorable et, disons-le, de s'humilier, peu brillante posture!... Mais voyez comme le style ravigote l'ennuyeuse médiocrité de la pensée. « L'autre jour, j'ai dit blanc: j'avais le droit de le faire; aujourd'hui, je dis noir: j'ai le devoir de le faire. » Le droit, le devoir, mots sonores et qui, bien prononcés, relèvent superbement une phrase! Cet homme use de son droit, fait son devoir: ah! le beau caractère!

Expliquée ainsi, au moyen de sublimes vocables, sa conduite, qui semblait d'abord contradictoire, prend un air de magnifique unité... Inutile désormais de s'excuser et de dire plaintivement: « J'étais malade, soyez indulgents à mon influenza... » Non, non, mais bien au contraire: « Je me suis occupé de mon ministère, même quand... » Même quand j'étais souffrant? C'est trop faible. Même quand j'allais mourir? Médiocre. « Même quand j'étais en train de crever! » Ah! général! Qui ne se sentirait ému en entendant M. le ministre parler lui-même, avec cette cavalière désinvolture, de sa santé naugère chancelante? Vous crevez, général, et vous êtes pourtant l'énergie d'être attentif à votre portefeuille!... Un vent d'héroïsme souffla sur la foule parlementaire et le général fit plus pour le salut du ministère en remplaçant par celle d'une crevasse l'image de sa mort qu'il n'aurait fait en n'ayant pas à se contredire... « Monsieur se meurt, Monsieur est mort; vieux style et paroles de prêtre, « Monsieur crève, Monsieur est crevé; langage martial et modern style! »

Si le général de Galliffet s'était borné à

faire de ces pataqués, le pays n'aurait pu lui en vouloir et aurait mis cette éloquence peu académique sur le dos de la rondeur toute militaire de cet officier général.

Malheureusement à la séance de lundi le général de Galliffet a montré que sa dignité était à la hauteur de ses paroles et la France a assisté à cet écurant spectacle d'un ministre de la guerre écoutant sans broncher les insultes que lançaient contre l'armée des politiciens sans vergogne. Heureusement, 24 heures plus tard il avait quitté son cabinet de la rue Saint-Dominique.

Un pays où des faits semblables peuvent se produire sans provoquer le soulèvement des passions honnêtes, est un pays sûr pour la décadence.

D'après des nouvelles qui parviennent de Tripoli, il résulte que la mission Foureau-Lamy, ayant son arrivée au Tchad, aurait eu à repousser une attaque des Ouled-Sliman, tribus habitant les environs du grand lac africain. Ce sont ces tribus qui autrefois furent visitées par Barth et qui prêtèrent leur appui au docteur Nachtigal.

D'autre part, la mission Gentil aurait poursuivi Rabah jusqu'à Dikoa, trouvant cette ville en ruines, et presque complètement abandonnée par ses habitants. A ce moment-là Rabah fuyait dans la direction nord-ouest du Tchad, cherchant à atteindre Kouka ou, disait-on, il voulait se retrancher et reconstituer sa puissance.

Il paraîtrait que l'arrivée inopinée de Foureau et de Lamy sur les rives du Tchad, et les succès remportés par Gentil sur Rabah, réputé jusqu'alors invincible, ont produit la plus vive impression sur tous les indigènes. « Les Français viennent de partout, disent-ils; avant un an, ils seront les maîtres de la région. »

Maintenant, en terminant, une simple question: comment se fait-il que les ministères des colonies et des affaires étrangères ne nous aient rien communiqué au sujet des faits et gestes de nos missions, qu'ils doivent, cependant, parfaitement connaître?

On voit au Petit-Palais de l'Exposition, la pendule très célèbre qui est dite des Trois Grâces. Trois statuettes de marbre blanc, de la délicatesse la plus élégante et sculptées par Falconet, soutiennent de leurs bras levés la sphère où les heures sont indiquées. Cette pendule a une histoire, que raconte le *New-York Herald*.

Par le mépris ou les œuvres du dix-huitième siècle étaient tombées, l'œuvre de Falconet était échouée, il y a quelque cinquante ans, chez un marchand de Francfort, qui pensa réaliser une excellente affaire en la vendant 1,500 fr. à M. Mannheim. Encore celui-ci résistait-il. Il trouvait la pendule trop fragile et les figures trop nues.

Ce fut son fils, M. Ch. Mannheim, lequel avait alors vingt-deux ans, qui fit l'achat pour son père et malgré ses ordres. En 1835, le baron Double en offrit 6,000 fr. à M. Mannheim père. M. Mannheim fils intervint encore et en offrit la même somme. M. Double mit une surenchère de 1,000 fr. Et M. Mannheim père accepta ce prix dont il fit deux parts: il garda les 6,000 fr. qui représentaient la valeur de l'objet et donna les 1,000 fr. de la surenchère à son fils, pour le dédommager. L'œuvre de Falconet resta dans la collection Double jusqu'à la vente, qui eut lieu en 1881. Elle y fut acquise par le comte de Camondo, père du possesseur actuel, pour la somme de 101,000 francs, qui parut exorbitante.

Or, ces jours derniers, M. Seligman a offert à M. de Camondo de lui acheter cette même pendule 1 million, puis, sur le refus du possesseur, 1,250,000 francs. M. de Camondo refusa encore. Le motif de ce refus mérite d'être cité. En écrivant son testament, M. de Camondo a promis l'œuvre de Falconet au musée du Louvre, qu'il a enrichi de merveilleux objets du moyen âge et de la Renaissance italienne.

Par un scrupule délicat, et dont les amis de l'art le remercient, il ne se croit plus libre de disposer de l'objet promis. Objet rare et singulier, dont la valeur en cinquante ans a augmenté mille fois.

Dans une conférence qu'ils viennent de faire à Marseille, deux ingénieurs de cette ville, MM. Dubs et Laffitte, nous font connaître — sur le papier, il est vrai, mais par des calculs infailibles — un progrès énorme dans le fonctionnement des services postaux. Leur transporteur électro-automatique, véritable fusée électrique, parcourant 250 kilomètres à l'heure, franchira en 3 h. 25 la distance de Paris à Marseille; en 1 h. 20 la distance de Paris à Bruxelles, et, si la maille des Indes adopte ce système, les lettres, les journaux, les colis seront transportés en 14 heures de Londres à Constantinople. C'est une révolution dans le service des postes.

Ce véhicule n'a la forme d'un cigare métallique, long de cinq mètres, qui filera le long des voies ferrées, sur des câbles établis sur pylônes. Il renferme les organes nécessaires à la mise en marche et à l'arrêt automatique.

Le style épistolaire perdra peut-être à cette découverte, qui nous amènera, je crois, à écrire en « langue nègre. » Mais les lettres et les journaux nous parviendront plus rapidement qu'une dépêche, les jours où le télégraphe est encombré.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Du 26 Mai au 1^{er} Juin 1900

Naissances. — Arthur Debay, rue de l'ÉpINETTE — Carlos François, rue Nationale, 122. — Gustave Desrousseaux, Place Charles Roussel. — Marie Selosse, rue du Casino. — Jean Desmette, de Constantinople. — Jeanne Rys, rue des Maralchers. — Palmyre Marlière, rue des villas. — Marthe Henno, rue de Creil. — Agnès Desmet, rue de la Croix-Rouge. — Jeanne Delcourt, rue de Denain. — Julien Deboschère, rue du Dahomey. — Hélène Ducoulombier, rue du Cairo. — Henri Van De Wielle, rue Colbert. — Henri Dekussche, rue du Chêne-Houpline. — Georges Denis, rue Amiral Courbet. — Germaine Paris, rue Baille. — Henri Debouvie, rue du Hainaut. — Victor Leblanc, rue Delobel. — Germaine Lepoutre, rue de la Croix-Blanche. — Léa Matton, rue du Dahomey. — Léon Urlicie, rue l'ÉpINETTE. — Gaston Boutay, rue du Moulin. — Yvonne Forment, rue de la Croix-Blanche. — Paul Frys, rue du Moulin-Fagot. — Victor Devos, rue Cymbale, 7. — Louis Delzenne, rue des Couloins. — Marie Leclercq, rue du Maréchal Ney. — Albert Tiberghien, rue du Calvaire.

Promesses de mariages. — Théodore Neve-jans, 26 ans, charpentier et Marie Bloyaert, 34 ans, lessiveuse. — J. B. Chistain, 28 ans, employé aux tramways et Ephrosine Berthelot, 25 ans, tricoteuse. — Gustave Lemaire, 30 ans, mécanicien et Marie Verstraete, 23 ans, dévideuse. — Alfred Heuls, 29 ans, apprêteur et Marie Duquesne, 23 ans, rattacheuse. — Jules Salembier, 23 ans, employé au chemin de fer et Julia Lemgellé, 18 ans, bobineuse. — Joseph Desmet, fileur et Marie Cal-lewaert, ménagère. — Emile Lefebvre, 26 ans, déboureur et Maria Lecomte, 23 ans, soigneuse. — Alphonse Verbeke, 27 ans, déboureur et Emma Delval, 18 ans, rattacheuse. — Paul Houzet, voyageur de commerce et Hélène Brumeau, couturière. — Edouard Rogier, 26 ans, entrepreneur et Marguerite Steinbach 25 ans, sans profession. — Henri Desbuquois, 28 ans, cultivateur et Clémence Cateau, 26 ans, sans profession. — Jules Dhelleme, 24 ans, ouvrier de fabrique et Léonie Descheerdère, 27 ans, encaisseuse. — Camille Vandepanque, 25 ans, employé et Marie Cast-el, 24 ans, journalière.

Mariages. — Louis Allard, 23 ans, tisserand et Hélène Courouble, 25 ans, doublense. — Victor Lottigier, 28 ans, voyageur et Marie Thomas, 23 ans, sans profession. — Victor Benoit, 28 ans, graisseur et Marie Cuvellier, 33 ans, cuisinière. — Gustave Honry, 20 ans, employé de commerce et Marie Deschamps, 20 ans, sans profession. — Louis Deschamps, 27 ans, corroyeur et Esther Delvoye, 27 ans, repasseuse. — Henri Mercier, 22 ans, déboureur et Elisa Libeer, 23 ans, doublense. — et Auguste Lefebvre, 24 ans, rattacheur et Désirée Desplanques, 20 ans, cannetière. — Alphonse Debruyne, 34 ans, magasinier et Julienne Derocker, 23 ans, bobineuse. — Louis Verbrugge, 28 ans, tisserand et Hermine Delrue, 23 ans, soigneuse. — Emile Claeys, 25 ans, charroir et Marie Castelain, 28 ans, ménagère. — Théophile Guilbert, 24 ans, rattacheur et Hélène Vanhove, 21 ans, rattacheur. — Louis Flament, 25 ans, employé de commerce et Palmyre Dhallewyn, 22 ans, couturière. — Louis Devoine, 20 ans, ajusteur et Elisa Hollebecque, 20 ans, soigneuse. — Eugène Mescart, 20 ans, employé et Jeannette Vanderstichel, 20 ans, sans profession. — Gérard Vanderstichel, 24 ans, directeur de tissage et Louise Mescart, 19 ans, sans profession. — J. B. Callens, 20 ans, retordeur et Gabrielle Verdoneck, 20 ans, retordeuse. — Auguste Desplanques, 25 ans, employé de commerce et Elisabeth Noël, 26 ans, sans profession. — Henri Castelain, 26 ans, employé de commerce et Sophie Fremaux, 22 ans, sans profession. — Théophile Baratte, 25 ans, employé d'octroi et Marguerite Deschamps, 25 ans, couturière. — Joseph Leblanc, poseur de tapis et Marie Delefosse, sans profession.

Décès. — Juliette Duvilier, 85 ans, sans profession, rue Fidle Lehoucq, 30. — Augustine Carette, 90 ans, sans profession, rue de Lille, 121. — Pauline Planckaert, 34 ans, dévideuse, rue du Petit-Village. — Elise Cattoire, 73 ans, sans profession, rue de la Blanche-Porte, 221. — Pierre Pourquoy, 68 ans, sans profession, rue du Clinquet. — Honoré Demalander, 53 ans, cabaretier, rue du Collecteur, 57. — René Grulois, 3 ans, rue de la Fonderie, 16. — Pierre Binot, 31 ans, tisserand, rue d'Alexandrie, 27. — Marie Pauwels, 25 ans, sans profession, rue Auler, 40. — Marie Papelle, 87 ans, sans profession, rue de Lille. — Armand Dubost, 24 ans, employé de commerce, rue Soufflot. — Palmyre Desrousseaux, 23 ans, bobineuse, rue des Carliers. — Noël Castelain, 42 ans, rue Nationale, 122. — Georges Lefebvre, 1 mois, rue du Touquet. — Léopold Denain, 43 ans, tisserand, rue des Francs, 55. — Marceau Vandewynckel, 3 mois, rue du Brun-Pain. — Jules Vienne, 1 an, rue Des-saix. — Henri Detavernier, 75 ans, chanteur, rue de l'Église, 29. — Jeanne Lepers, 4 mois, rue du Château, 55. — Germaine Fontaine, 1 an, rue du Dahomey, 15. — Marcelle Lepers, 22 ans, bobineuse, rue du Riez. — Suzanne Delplaque, 6 mois, rue de la Latte, 104. — François Delahaye, 30 ans, employé, rue du Chêne-Houpline, 68. — Jeanne Six, 1 an, rue de l'Amiral-Courbet, 87.